



APPÂT ANTI-LIMACES **COLZACTIF®**



Attractivité
maximale

Découverte facilitée du granulé



Appétence
accrue

Ingestion de la dose létale



Rapidité d'action
inégalée

Culture protégée dès l'application



Protection
longue durée

Résistance au délitement



Epandage
maîtrisé

Epandage en grande largeur



Efficacité Prouvée





www.ciblage-anti-limaces.fr



ELIREX110®

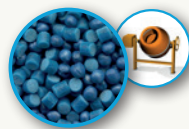
Cultures de plein champ

Cultures	Stades des cultures
Betterave sucrière, betterave fourragère, betterave rouge, navet	Localisé au semis
Cultures oléagineuses (Lin, pavot, sésame, tournesol, colza, soja, moutarde, coton, citrouille, carthame, bourrache, lin bâtard, chanvre, ricin) autres oléagineux à l'exception des cacahuètes	Localisé au semis
Céréales (Blé, orge, avoine, seigle, triticale)	Localisé au semis
Maïs, maïs doux, sorgho, millet	Localisé au semis
Prairies ⁽¹⁾	Localisé au semis
Gazon de graminée	Localisé au semis (dernière application au plus tard 49 jours avant mise en pâture)
(1) Prairie: dernière application au plus tard 49 jours avant mise en pâture.	



- Porter des gants pendant le chargement et l'application
- Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu
- Ne pas stocker à plus de 35°C

Comment peut-on utiliser ELIREX 110® ?



Mélange anticipé



Application dans le sillon



Application sur ou dans le rang

Dans quelles situations doit-on utiliser ELIREX 110® ?

- Lorsqu'on s'apprête à réaliser un semis sans pouvoir bien rappuyer le sol (préparation motteuse éventuellement avec des résidus de culture...), on peut s'attendre à des dommages directs.
- Lorsqu'on s'apprête à réaliser un semis sans pouvoir bien enfouir la totalité des semences, on peut redouter des attaques directes sur graines.
- Lorsqu'on s'apprête à réaliser un semis sans pouvoir bien refermer les raies de semis (parfois en semis direct), on peut craindre des dégâts sur graines, sur coléoptiles ou sur hypocotyles.

Matière active..... Métaldéhyde 40 g/kg
Granulométrie..... 110 000 granules/kg
Usages homologués..... Traitements généraux, traitements du sol limaces et escargots
Dose totale autorisée..... 4 kg/ha (une seule application par culture)
Ravageurs ciblés..... Limaces et escargots

ELIREX 110® - AMM n° 2130085 - Métaldéhyde à 40g/kg - Marques déposées, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DESANGOSSE. P102 Tenir hors de portée des enfants. P262 Eviter tout contact avec la peau. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection. P391 Recueillir le produit répandu. P301+P310 En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin. P501 Eliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SP6 Pour protéger les oiseaux/les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros. 300 163 896 RCS Agen. N° TVA intracommunautaire FR 57300163896. Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65 - www.desangosse.fr - Agrément n°A001561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition **NOVEMBRE 2019**. Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Version actualisée des fiches produits disponible sur www.ciblage-anti-limaces.fr - Crédit photos DE SANGOSSE/Shutterstock.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.